



Compte-rendu d'activités de la commission Pêche sous-marine de la F.F.E.S.S.M. : Bilan 2007 et projets 2008.

1. Formations

Juges / Arbitres : Théorie : le 3 février 2007 à RENNES, Pratique et examen : les 26 et 27 mai à LESCONIL (10 personnes)

Initiateurs & Moniteurs : Théorie : les 17 et 18 février 2007 à RENNES, Pratique : les 17 et 18 mars 2007 à RENNES et Examens : les 9 et 10 juin 2007 à CROZON (9 personnes)

2. Stage

Stage d'initiation à la pêche sous-marine, Presqu'île de CROZON du 17 au 20 mai 2007 (50 stagiaires et 30 encadrants) avec des Cours théoriques, quatre sorties en mer (1 encadrant pour deux élèves) et de nombreux ateliers.

3. Compétitions

a. VIEILLE D'OR : Le 29 avril 2007 à LOCTUDY

Organisée par le Club CCESMF d'Ile de France, comme toujours une très bonne organisation et un nombre de participants en augmentation : 52 équipes, une belle réussite.

1. CARLI – MARTIN (Corse)
2. ENRICO – VALORA (équipe de France)
3. LAFOND – PARE (équipe de France / Côte d'Azur)
4. CHARLOT – VOSGHIEN (Bretagne Pays de la Loire)
5. LOSSY – ORTIZ (équipe de France)

b. Championnat Euro Afrique 2007

C'est en Espagne que se sont déroulés les Championnat Euro Afrique de la pêche sous-marine à ROTA.

Ce sont 17 pays d'Europe et d'Afrique qui étaient présents au mois de juillet pour ce championnat.

Deux journées de 5 heures dans des conditions très difficiles ont permis au Croate : GOSPIC D d'être sacré champion Euro Afrique 2007 de pêche sous-marine.

Le premier Français : LOSSY L termine 14^{ème}, ENRICO Eric termine 16^{ème} et VOLORA B termine 26^{ème} sur 46 compétiteurs.

Capitaine : M. Jean-Baptiste ESCLAPEZ

c. Championnat de France 2007

Championnat de France 2007 : juin 2007 à BANYULS ; Annulé suite à la demande de M Bisconté (représentant local de Greenpeace) et à l'accord de M. Roland BLANC

Si bien que le Championnat de France 2007 a été organisé par le CIBPL au centre bleu émeraude de St Malo avec l'aide de la Ville de St Malo

<p style="text-align: center;">53^{ème} CHAMPIONNAT de FRANCE de PECHE sous marine Un exploit sportif</p>

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL sur 2 manches : (33 compétiteurs)

Mercredi départ bateau zone CEZEMBRE :

1^{er} Pascal CHARLOT (Bretagne et Pays de Loire), 2^{ème} Fabrice BERIL (Réunion), 3^{ème} Eric ENRICO (Provence)

Jeudi départ plage du val : (à coté de ROTHENEUF) :

Pascal Charlot se distingue à nouveau en remportant cette 2^{ème} manche

A l'issue des 2 journées :

Championnat de France individuel 2007

Champion de France M. CHARLOT Pascal du CIBPL

Vice Champion de France M. ENRICO Eric de Provence

3^{ème} **M. BILLANT Daniel** du CIBPL

Championnat de France en équipe 2007

Champion de France 2007 **VEILLERANT / BEAL** de l' Ile de France

Vice Champion de France **LAFOND / RHIEL** de Cote d'Azur

3^{ème} **MOUNIER / METEREAU** du CIBPL

La pesée des poissons a eu lieu chaque jour à 17H devant un public attentif, au parking près du centre de plongée Émeraude.

Le poisson fraîchement pêché a été remis à la banque alimentaire de St Malo. Selon les termes de Mr DUDOUET, responsable de la banque alimentaire, «c'est 1600 repas, d'une qualité exceptionnelle, puisqu'il s'agissait de poissons frais».

La cérémonie de clôture se tenait au gymnase du NAYE, en présence de Mr FOLLIGNE, adjoint au maire de St Malo et chargé des Sports, et de Daniel BLIN, notre secrétaire et photographe du CIBPL

Cette grande fête du sport a tellement comblé les participants, qu'on a presque oublié que l'organisation relevait de l'exploit sportif :

En effet, suite à l'annulation du championnat prévu au mois de juin, il a fallu tout réorganiser à St Malo en un temps record. (Moins de 60 jours pendant les vacances d'été !)

Cette compétition n'aurait pu exister sans l'aide et le dynamisme sportif de tous :

- Le service des sports de St Malo : mise à disposition des salles, parking, mouillages, chapiteaux,...
- Présence de Mr FOLLIGNE
- Les affaires maritimes
- Les clubs de plongée de St Malo et Dinard (salles, bateaux,...).
- La banque alimentaire qui s'est chargée de la distribution du poisson.
- Les services de presse
- Les compétiteurs, qui ont déplacé leurs congés et se sont adaptés (merci en particulier à nos amis réunionnais toujours fidèles à nos rendez-vous)
- L'équipe des organisateurs, juges, pilotes qui s'est mobilisée

CR : Jacques RADIGOIS

Compétitions reconnues d'utilité Public !

Juste un petit mot sur les compétitions de Pêche sous-marine, pour information :

Depuis 4 années, suite aux demandes des compétiteurs, nous avons décidé, sans aucune pression extérieure, la mise en place de quotas (C'est-à-dire que nous limitons le nombre de prise par espèce), nous avons augmenté les mailles (C'est-à-dire que nous avons mis en place des poids minimum de capture nettement au dessus des tailles réglementaires), de plus nous autorisons, en concertation avec les comités des Pêches professionnelles, certaines espèces et pas d'autres, afin de mettre en place une pêche très sélective, respectueuse du milieu et des autres utilisateurs de la mer !

Et tous les poissons pêchés, sont systématiquement, donnés à des œuvres (Annexe 1)

Ceci est la vérité sur les compétitions !

d. Manche de coupe d'Europe à CAGLIARI

M. VALORA et M. MILLE accompagnés de Antoine CASTANO ont participé à cette compétition. Malgré un bon repérage la France se classe 4^{ème} nation derrière l'Italie, l'Espagne et la CROATIE.

4. Equipe de France

a. Composition

A l'issue du Championnat de France 2007, un classement point / place sur trois années, donne la composition de l'équipe de France de Pêche sous-marine pour la saison 2008 :

1. Eric ENRICO de Provence
2. David BENOIST de Provence
3. Grégory ORTIZ de la Réunion
4. Benjamin RHIEL de Cote d'Azur
5. Christian MILLE de Provence
6. Yannick CHOQUE de Provence
7. Pascal CHARLOT de Bretagne et Pays de la Loire
8. Daniel BILLANT de Bretagne et Pays de la Loire
9. Bruno VALORA de Provence
10. Loïc LOSSY de la Réunion
11. Rémi GIROUD de Midi Pyrénées

b. Stages Equipe de France :

Fin avril 2007, l'équipe de France a participé à un stage de travail sur le repérage qui est une des composantes incontournables de la compétition de pêche sous marine.

Aidé en cela par Jean-Baptiste ESCLAPEZ, Jean-Pierre JUGES, Tony CASTANO, Philippe GARCIA et Jean AZEMARD c'est à LOCTUDY que s'est déroulée cette semaine de travail.

Suite au stage, l'équipe de France a participé à la VIEILLE d'OR organisée par le club C.C.E.S.M.F.

La mise en pratique du repérage a porté ses fruits puisque, sans anticiper sur le compte rendu de cette compétition, l'équipe de France se classe à la deuxième place sur 52 équipes engagées.

Juillet 2007, en Espagne. Une partie de l'équipe de France a travaillé pendant 15j à la préparation du Championnat Euro Afrique de Pêche sous-marine. Les équipes étaient composées des tandems : Loïc LOSSY / Paul BIGGIO ; Bruno VALORA / Tony CASTANO ; Eric ENRICO / Philippe GARCIA, avec en réserve Christian MILLE et comme capitaine Jean-Baptiste ESCLAPEZ. Quand à moi-même je m'occupais de la logistique et des démarches administratives.

5. Actions de promotion : Coupe de l'amitié

Rencontre amicale de Pêche sous-marine, A PORTIVY (56) organisée par le CIBPL

Un adulte accompagné d'une féminine ou d'un jeune de moins de 18 ans donne droit à une bonification. Les prises sont limitées à deux par espèce. Cette rencontre est ouverte à tous les pêcheurs sous-marins et se termine toujours par un buffet !

1^{ère} équipe : VIANDIER Kévin et BRECHAIRE Joël

2^{ème} équipe : LE FLOCH ' LAY Christian et ZAUAOUI Mohamed

3^{ème} équipe : CHAUMONT Eric et GIBARD Benoît

6. Environnement

Plusieurs réunions se sont déroulées au ministère de la mer afin de participer à une grande enquête menée par BVA, en association avec les comités des Pêches, les affaires maritimes, les Fédérations des Pêcheurs plaisanciers et la FFESSM.

Il en ressort que la Pêche sous-marine de loisir ne représente qu'un prélèvement inférieur à 2% de toutes les formes de Pêche récréative, sachant que cette dernière ne représente qu'une infime partie par rapport à la pêche professionnelle.

De plus, les compétitions, avec des chiffres très précis, démontrent qu'elles ont des prélèvements nettement inférieurs à la pêche loisir !!!

7. Vie Fédérale

Mars 2004 : Rapport MADORE, qui relève des irrégularités dans le fonctionnement de notre fédération et qui préconise des actions !

Juin 2004 : Championnat de France de Pêche sous-marine, avec félicitations et encouragements de M. Brice LALONDE, maire de St BRIAC

Septembre 2005 : Championnat Euro Afrique de Pêche sous-marine à St Jean de LUZ avec les encouragements de Mme la ministre de la défense

Novembre 2006 : Article SUBAQUA défavorable !

Mai 2007 : 1^{ère} lettre d'un représentant local de GREENPEACE qui sert d'alibi pour faire échec au championnat de France.

7 Juin 2007 : Réunion extraordinaire de la commission nationale de la Pêche sous-marine au siège de la FFESSM, à la demande de Roland BLANC.

8 Juin 2007 : J BRECHAIRE et P GARCIA sont invités au comité directeur afin de parler du championnat de France annulé. Le président et le comité directeur national nous assurent de leur soutien, pour le budget, les compétitions et la commission.

Juin 2007 : La pêche s/m n'est plus sport de haut niveau

20 et 21 Juillet 2007 : Championnat Euro Afrique en Espagne. La France termine 6^{ème} sur 17 nations

Septembre 2007 : Article SUBAQUA défavorable, avec argumentation partielle (compétitions, permis)

Septembre 2007 : Championnat de France à St Malo.

Septembre 2007 : Nouvelle lettre de GREENPEACE, envoyée à Mme BACHELOT, Contre les compétitions de pêche sous-marine en France et seulement en France, alors que GREENPEACE OCEAN agit partout dans le monde !

Nous retrouvons dans cette lettre, de nombreux arguments d'une autre époque, encore et toujours véhiculés par des personnes qui ignorent et qui ne veulent pas connaître ce qu'ils critiquent avec tant de véhémence !

Nous y retrouvons aussi, comme par hasard, le souhait de voir la mise en place d'un permis de Pêche !

Il faut savoir, pour les avoir rencontrées, que la fédération des pêcheurs en mer et celle des pêcheurs plaisanciers sont contre la mise en place d'un permis payant, mais pas contre une formation !

Début Octobre 2007 : J'ai proposé deux points soumis à l'approbation du comité directeur national

1. Je demande l'autorisation, en tant que président de la commission nationale FFESSM de la Pêche sous-marine, de répondre à la lettre de M. BEAUCHER. En effet, ayant toujours eu beaucoup de respect pour l'association GREENPEACE et son action, je trouve étonnant de voir tant d'inexactitudes dans ses propos, certainement dues à l'ignorance de notre activité !
2. Je demande la validation de la modification de la filière d'accès aux championnats de France

Mes demandes ont été refusé lors du comité directeur du 27 octobre 2007

Mais, la FFESSM, lors de son CDN du samedi 27 octobre 2007, a pris la décision suivante :

FEDERATION FRANÇAISE D'ETUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS
COMMUNIQUE DE PRESSE
www.ffessm.fr - 04 91 33 99 31

Dans sa réunion du 27/10/2007, estimant qu'à ce jour il n'est plus acceptable de valoriser par un titre, une coupe ou une médaille le fait de tuer des espèces vivantes, le Comité Directeur National de la FFESSM a adopté les positions suivantes :

1. Réaffirmation de la place de l'activité « pêche sous-marine » au sein de la FFESSM en qualité d'activité historique et fondatrice ; reconnaissance de l'intérêt de cette pratique de loisirs et engagement à poursuivre sa structuration sur le territoire dans le cadre de la délégation ministérielle.
2. Arrêt des compétitions de pêche sous-marine au sein de la FFESSM, sous un calendrier qui reste à définir.
3. Soumission de cette décision du CDN avec le calendrier associé à la prochaine AG de la fédération pour vote par les clubs et SCA.

Décision, aussi brutale que «presque» surprenante, prise, sans qu'aucun membre de la commission nationale de Pêche sous-marine ne soit consulté !

Depuis Décembre 2007 à ce jour : Les présidents des commissions régionales de Pêche sous-marine s'efforcent d'informer les clubs dans chaque département, sur le risque de voir s'arrêter les compétitions !

Car comme je vous l'ai expliqué plus haut, nous avons travaillé depuis 4 années sur l'évolution des compétitions ! Aujourd'hui nous sommes arrivé à faire qu'un champion n'est plus sélectionné sur le nombre de poissons, mais sur sa qualité à s'adapter et à sélectionner, si bien que nous avons maintenant des champions qui gagnent avec quelques poissons !

C'est l'activité de la pêche sous-marine la plus encadrée !

Que se passera t'il si les compétitions sont interdites ?

Rien n'empêchera plusieurs pêcheurs sous-marins de se réunir sur une même zone, de pêcher, de peser leurs poissons et de faire un classement, de plus, aucune réglementation, en dehors de celle des affaires maritimes, ne les limitera !

En supprimant les compétitions, donc les compétiteurs, vous priverez la commission de précieux formateurs et encadrants !

Car les compétiteurs, de part leur expérience et leur connaissance du milieu et des poissons sont les plus à même de transmettre leur savoir lors des formations et des stages !

8. Permis de Pêche sous-marine : Le voilà qui revient ce fameux permis de pêche sous-marine !

Pourtant nous en avons déjà un, puisque la licence donne l'autorisation de pratiquer la pêche sous-marine !

Alors pourquoi un autre permis ?

Si c'est pour former tous les pratiquants de la pêche sous-marine à la sécurité, à la réglementation et à l'éthique, c'est génial !

Pour cela, nous devons :

1. Dans un premier temps demander à ce que la licence ne donne plus l'autorisation de pêche sous-marine
2. Dans ce même temps, les initiateurs et les moniteurs fédéraux de la pêche sous-marine mettront en place des journées de formations et des examens pour l'obtention du permis.

Par contre, estimant qu'à ce jour il ne serait pas acceptable d'obliger les pêcheurs à prendre une licence seulement dans le but de faire de l'argent, par des formateurs autres que ceux de la commission, j'aimerais que ce fameux permis soit mis en sommeil tant que notre Fédération n'affiche pas sa réelle volonté de mettre en place une vraie politique de service public et de formation gratuite pour le bien de tous !

9. Projets 2008

1. Compétitions :
 - a. Participation aux compétitions nationales :
 - i. Championnat de France en Provence
 - ii. Vieille d'or en mai 2008
 - b. Participation aux compétitions internationales
 - c. Participation aux Championnats Régionaux
 - d. Coupe de l'amitié en octobre dans les Cotes d'Armor
2. Stages :
 - a. Initiation à la Pêche sous-marine du 1er au 4 mai 2008 : CROZON.
 - b. Initiation à la Pêche sous-marine en septembre 2008 : Ado et Féminine sur 35.
 - c. Initiation à la Pêche sous-marine en septembre 2008 : tout public sur le 56.
 - d. Initiation à la Pêche sous-marine en octobre 2008 : tout public sur ?
 - e. Initiation à la Pêche sous-marine en octobre 2008 : tout public sur ?
3. Formations en cours :
 - a. Initiateurs et Moniteurs
4. Autres projets : (**Annexe 2**)

Amitiés

Le Président de la commission nationale
De pêche sous-marine
Joël BRECHAIRE

Annexe 1



Banque Alimentaire de Saint-Malo

Ensemble, aidons l'homme à se restaurer

Monsieur BRECHAIRE Joël

Saint-Malo le 25 09 2007

Monsieur,

A l'occasion du championnat de France de pêche sous-marine organisé par la FFESSM, vous avez eu l'amabilité de proposer à la Banque Alimentaire de Saint-Malo les poissons qui avaient été pêchés par les concurrents pendant les différents jours du concours.

C'est ainsi que nous avons pu distribuer

- le fruit des pêches des 19 et 20 septembre,

A savoir :

525 repas aux personnes aidées de Saint-Malo.

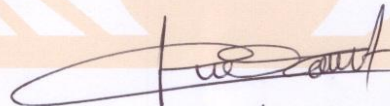
900 repas aux personnes aidées par les associations dépendantes de la B.A. malouine, allant de Dinan à Fougères.

- la pêche du 22 septembre qui a permis de servir une autre Banque Alimentaire de l'Ouest, celle d'Angers, ainsi que d'autres associations qui se fournissent auprès de la B.A. malouine.

Au total, c'est environ **1600 repas**, d'une qualité exceptionnelle puisqu'il s'agissait de poissons frais, absolument magnifiques, qui ont été servis à des familles peu habituées à consommer des produits aussi appétissants.

Les bénévoles de la B.A. se joignent à moi pour vous remercier de votre généreuse initiative qui n'a fait, croyez-le, que des heureux !

Avec toutes nos amitiés



Jacky DUBOUËT

Siège social : Z.I. SUD - 2, rue du Clos Vert B.P. 14 - 35405 SAINT MALO Cedex

Tél./Fax : 02 99 82 64 63 - E.mail : BA350@banquealimentaire.org

Association loi 1901 déclarée le 23 février 1987 N° 2494

Membre de la Fédération Française des Banques Alimentaires - www.banquealimentaire.org

Annexe 2

Formation

1. Formation de cadres, dans toutes les régions et départements (base de la promotion et du développement) en partenariat avec la commission apnée.
2. Sécurisation des pratiques : Formation des nouveaux pratiquants par les cadres fédéraux (sécurité, réglementation, pratique, etc. ...)
3. Harmonisation entre commissions des diplômés et formations
4. Structurer et planifier les actions du collège des instructeurs

Promotion et Pêche sous-marine de loisir

1. Féminisation de la pratique (Favoriser l'investissement des féminines dans la pratique, l'encadrement et les instances dirigeantes)
2. Développement de la pratique des jeunes (encadrement de la pratique des jeunes).
3. Développer les stages d'initiation vers le public et les jeunes pratiquants (Par exemple : pourquoi ne pas mettre en place un passeport découverte d'été) !
4. Mettre en place une charte du pêcheur responsable
5. Développer les rencontres amicales, les coupes de France, en adaptant le règlement de ces rencontres afin de mettre l'accent sur le caractère sportif et le respect de l'environnement (Départ à la palme, limitation des prises, etc. ...)

Environnement

1. Recenser toutes les réglementations
2. Etre présent dans toutes les réunions de travail (Parc marin, NATURA 2000, etc. ...) qui ont un rapport avec notre activité
3. Harmoniser les règlements des pêches récréatives

Communication

1. Communiquer sur ce qui existe, le faire savoir (site Internet, SUBAQUA, Presse Locale, régionale et nationale, affiche, plaquette, etc. ...)
2. Communiquer avec tous les présidents des commissions régionales de pêche sous-marine.
3. Communiquer avec tous les adhérents de la FFESSM.
4. Communiquer avec le public.